

Lizete CYPEL
H.1. Interprétariat (oral) / H.1.8.8. Portugais, H.2. Traduction (écrit) / H.2.8.10. Portugais
Expert de justice (Expert judiciaire)
3, rue de la cité universitaire 75014 Paris
+33 6 08 98 97 77
rcypel@me.com
Domaines de compétences : Traductrice et interprète en portugais. Enseignante de traduction professionnelle (Sorbonne ; ESIT) ; relecture ; expertises dans le domaine linguistique. Agréée par la Cour de cassation.

Présentation

CV

• Depuis 1986
Traductrice et interprète de conférence
– Traductrice et interprète indépendante domiciliée à Paris 14e, travaillant pour différents donneurs d'ordre
– Traductrice et interprète de conférence (consécutive et simultanée) travaillant pour la Présidence de la République, le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Défense, le ministère de la Justice, le ministère de l'Économie, des finances et de l'industrie, l'ambassade du Brésil, l'E.N.A., l'O.C.D.E. et de nombreuses autres administrations et donneurs d'ordre tant en langue portugaise qu'en langue espagnole lors des visites de chefs d'État, de ministres, de gouverneurs, de Maires ou de délégations étrangères en visite officielle en France. Interprète de conférence lors du G8 ainsi que du G20, au Forum Social Mondial, dans des réunions internationales en France, en Europe, en Afrique, etc. Interprète pour de nombreuses sociétés privées notamment : L'Oréal, Renault, Peugeot, Nissan, EDF/GDF, Thales Group, Dassault, EADS, AREVA, Groupama, Air France, laboratoires pharmaceutiques dont Biogaran, pour les sociétés brésiliennes :

Petrobrás, lignes aériennes TAM, Azur, Natura, Pão de Açúcar, pour les banques banco do Brasil, HSBC, Société Générale,
Caixa Econômica Federal…
– A ce titre, interprète des présidents français et brésiliens à plusieurs reprises, interprète de messieurs les ministres des Affaires étrangères, de la Défense, de l'Économie et des finances, de l'Éducation, de l'Outre-mer, de la Culture, de messieurs les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat lors de leurs entretiens avec leurs homologues étrangers s'exprimant soit en portugais soit en espagnol.
– Traductrice et interprète indépendant, travaillant pour la Cour de cassation ainsi que pour les juridictions près la cour d'appel de Paris en langues portugaise et espagnole
– Enseignante en traduction juridique : portugais à l'universitéSorbonne Nouvelle
• 1994–1998
– Interprète en portugais et en espagnol à la Commission des recours des réfugiés – OFPRA.
• Depuis 1995
Expert près la cour d'appel de Paris
– Admission sur la liste des experts près la cour d'appel de Paris dans la rubrique Traducteurs Interprètes, langue portugaise.
• Depuis le 13 décembre 2004
Expert agréée par la Cour de cassation